

COMMUNIQUÉ -sous embargo jusqu'au 28 février 2025, 7h (am)

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

La FCCQ et la Chambre de commerce de Charlevoix demandent un moratoire sur les restrictions qui fragilisent les entreprises québécoises

Montréal et Charlevoix, le 28 février 2025 – Malgré une possible guerre tarifaire qui aurait des impacts dévastateurs sur l'économie, des centaines d'entreprises à travers le Québec craignent pour leur survie, alors que les restrictions imposées au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) mettent en péril les permis de milliers de travailleurs impossibles à remplacer.

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la **Chambre de commerce de Charlevoix** demandent un moratoire sur les restrictions imposées au PTET dans ce contexte économique particulier. Elle plaide pour une collaboration des deux paliers de gouvernements afin d'agir rapidement sur le maintien du niveau actuel de travailleurs étrangers temporaires (TET).

Des travailleurs essentiels pour préserver notre économie régionale

Le gouvernement du Québec projette des pertes de 100 000 emplois si l'administration Trump met ses menaces tarifaires à exécution. Même si les tarifs entraient en vigueur et qu'il y avait des pertes d'emplois, les entreprises qui embauchent des TET ont des besoins spécifiques qui ne seraient pas automatiquement comblés par de nouveaux chômeurs. Par exemple, on pense aux soudeurs et aux travailleurs dans l'industrie touristique qui œuvrent dans toutes les régions du Québec.

Ainsi, le départ de ces travailleurs étrangers temporaires forcera de nombreuses entreprises à ralentir leur production, refuser des contrats et, dans certains cas, cesser leurs activités. Or, ce sont des entreprises qui tiennent bon devant l'incertitude économique et qui sont capables d'honorer leurs engagements grâce à ces travailleurs.

« En pleine période d'incertitude économique, il serait déplorable d'ajouter une deuxième crise en privant les entreprises de travailleurs essentiels. Ces derniers contribuent à la compétitivité et à la vitalité économique de nos régions. En entreprise, on commence déjà à ressentir les effets des départs imminents de ces travailleurs », affirme Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

« La situation est urgente : les entreprises de Charlevoix ont besoin de travailleurs étrangers temporaires pour survivre et rester compétitives. Un moratoire sur les restrictions du PTET est crucial pour préserver

des centaines d'emplois, assurer la pérennité de nos entreprises et protéger l'avenir économique de notre région », affirme Annie Simard, directrice générale de la Chambre de commerce de Charlevoix.

Des milliers de travailleurs bientôt à la retraite

Au troisième trimestre de 2024, le Québec enregistrait **127 000 postes vacants** et un taux de chômage moyen de **5,4 %**. En 2023 seulement, plus de **62 000 permis pour travailleurs étrangers temporaires** ont été délivrés au Québec, ce qui comble les emplois de plus de **17 000 employeurs**. Il faut évaluer l'impact des restrictions imposées à l'automne 2024 en tenant compte qu'il y aura un million de départs à la retraite d'ici 2031.

« On ne peut pas tenir deux discours contradictoires. D'un côté on dit aux entreprises "augmentez votre productivité" et de l'autre "réduisez le nombre de travailleurs étrangers". Réduire l'immigration de travailleurs étrangers est économiquement intenable, particulièrement au moment où nous devons mettre les bouchées doubles pour augmenter notre compétitivité. Il faut se donner les moyens pour réaliser nos ambitions et l'application d'un moratoire fait partie de la solution », conclut Mme Proulx.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et de près de 1 000 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de la Chambre de commerce de Charlevoix

La Chambre de commerce de Charlevoix regroupe plus de 340 membres, représentant une large gamme d'entreprises locales. Sa mission est de *Regrouper, mobiliser et outiller la communauté d'Affaires tout en promouvant ses intérêts.*

-30-

Renseignements :

Chambre de commerce de Charlevoix

Annie Simard, directrice générale

C. 418 576.7642 ou annie.simard@creezdesliens.com